

Le SDIS 32 met en garde les professionnels sur les risques des feux dans la nature

... mais l'ensemble de la population gersoise doit avoir également conscience de leur dangerosité



Le SDIS 32 met en garde les professionnels sur les risques des feux dans la nature

Pour la première fois, la campagne de prévention des feux de forêt lancée par le ministère de la Transition écologique s'étend à tout le territoire métropolitain.

Pour les collectivités jusque-là peu concernées, c'est une nouvelle problématique à intégrer.

En parallèle dans le Gers, en raison des fortes chaleurs annoncées à compter de fin juin et jusqu'au 15 septembre voire au-delà, les sapeurs-pompiers mènent une campagne de prévention auprès des professionnels en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires du Gers.

Parce qu'un feu sur deux est la conséquence d'une imprudence, cette communication a pour objectif de délivrer des conseils auprès des agriculteurs en ce début de saison des récoltes.

Elle explique également comment réagir en cas d'incendie.

En complément de ce support, les sapeurs-pompiers étudieront quotidiennement les indicateurs de risques et diffuseront une alerte pour augmenter la vigilance en cas de fort risque.

Pour plus de renseignements, les professionnels peuvent contacter le Commandant Christophe Claverie, chef de l'équipe spécialisée Feux de forêts et feux d'espaces naturels au Service départemental d'incendie et de secours du Gers - tél. : **05.62.68.55.20**.

